ANNEXE

Direction Départementale
de la Cohésion Sociale et de la Protection
des Populations du LOT
304, rue Victor Hugo CS 80228
46004 CAHORS Cedex 9
Téléphone : 05 65 20 56 00
Télécopie : 05 65 20 56 50

TRANSHUMANCE OVINE ET CAPRINE

Autorisation de transhumance
Valable pour la durée de l'estive
pour un cheptel ovin et/ou caprin

Ce formulaire doit être rempli par le détenteur des animaux et envoyé à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du département d'origine des animaux. Un exemplaire sera retourné à l'exploitant.

CHEPTEL TRANSHUMANT

Département d'origine
……
Nom, prénom du demandeur, détenteur et responsable des ovins-caprins
……
Adresse……..
……
Numéro de cheptel…… N° tél……..

LIEU D'ESTIVE

Département : ……. Commune…….. Lieu-dit (obligatoire)…….

RESPONSABLE DE L'ESTIVE

Nom……
Prénom……
Adresse……
Numéro de cheptel……..N° tél……

S'il détient des ovins, caprins ou bovins,
Sont-ils mélangés aux vôtres ?
OUI ☐
NON ☐

Vétérinaire intervenant sur l'estive…….
Vos ovins ou caprins sont-ils mélangés avec des animaux d'autres cheptels dans cette estive ? OUI ☐ ☐ NON ☐ ☐
Nombre d'ovins ou caprins transhumants :……
Date de départ :
Date de retour présumé :

Déclaration certifiée exacte à …….. **Signature du demandeur** :
Le……..

- La présente notification devra être présentée à toute réquisition des agents de l'autorité et du contrôle sanitaire.

Tout avortement, toute suspicion de Brucellose doit être immédiatement déclarée à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du département d'estive.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

ATTESTATION DE LA DD(CS)PP DU DEPARTEMENT D'ORIGINE	*PARTIE RESERVEE A LA DD(CS)PP DU DEPARTEMENT D'ACCUEIL*
QUALIFICATION DU CHEPTEL (1) **BRUCELLOSE :** Fait à……...le…….. Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations	Décision (1) **FAVORABLE** ☐ ☐ **DEFAVORABLE** ☐ ☐ **Fait à , le** Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

(1) Cocher la case correspondante.